

NOTICE D'UTILISATION CAISSON D'EXTRACTION TOUTES HOTTES SAUF HI8 ET HI-HEPA



Cher client,

Vous venez de faire l'acquisition d'un produit FTM Technologies. Nous vous remercions de votre confiance. Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser votre matériel.

1. Produits couverts par la notice
2. Description technique des produits
3. Recommandations de sécurité
4. Installation/montage du matériel
5. Installation du silencieux (optionnel)
6. Mise en marche et fonctionnement
7. Entretien et maintenance
8. Pièces de rechanges, consommables
9. Garantie

Pour toute information, nous contacter :

FTM Technologies

78, rue Raymond Poincaré
92000 Nanterre, FRANCE

info@ftm-technologies.com

Tél : + 33 1 40 86 00 09

Fax : + 33 1 40 86 16 45

1. PRODUITS COUVERTS PAR LA NOTICE

HOTTE A VISIERE	REF HI1P
HOTTE ENCASTRABLE	REF HI2P
HOTTE VALISE	REF HI3P
HOTTE TENTACULAIRE*	REF HI4P
HOTTE CABINE	REF HI5VP
	REF HI5VPP
	REF HI5VPC
HOTTE PYRAMIDALE	REF HI6VP
	REF HI7VP
	REF HI7VPR
HOTTE A SUSPENDRE	REF HI9P

* Existe en deux variantes :

REF HI4P4S : 4 aspirations Ø 75 mm

REF HI4P6S : 6 aspirations Ø 50 mm

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

Caractéristiques principales du caisson d'extraction

Dimensions L x h x p mm	Puissance installée W	Éclairage	Débit d'aspiration m3/h (hors filtre)	Poids Kg	DbA A 1 m à vitesse maximale
430 x 350 x 200	80* <i>*72 pour HI2P et HI4P</i>	OUI* <i>*sauf pour HI2P et HI4P</i>	50-450	3,7	60

Il est possible d'obtenir un caisson à débit renforcé. Puissance 100 W, débit nominal 50-600 m3/h

Toutes les hottes sont alimentées en courant alternatif monophasé avec terre 230 V 50 Hz et alimentation basse tension 24 vcc pour le moteur.

Le corps de la hotte est réalisé en polypropylène, avec une bonne résistance aux agents chimiques alcalis. Les températures limites d'utilisation sont de -20° à + 65°C (température de fléchissement sous une charge de 0,46N/mm²).

Dans la partie supérieure du corps, complètement isolée du circuit d'aspiration, est installée la commande électrique du moteur du ventilateur d'aspiration ainsi que le système d'éclairage.

La variation de la vitesse de rotation du moteur du ventilateur, assurée par variateur électronique est obtenue par la commande manuelle d'un bouton situé sur la face avant de la hotte.

L'épuration de l'air aspiré est assurée par l'installation d'un corps filtrant.

Choix du matériel filtrant :

Le matériel filtrant sera déterminé en fonction de l'utilisation de la hotte d'aspiration, ainsi qu'en fonction de la nature des agents polluants. Afin de préserver la propreté d'atmosphère de travail, prévoir l'élimination vers l'extérieur de l'air aspiré par la hotte.

L'utilisation de la hotte sans rejet vers l'extérieur est possible dans certains cas spécifiques où :

- La nature et la concentration des agents polluants sont bien maîtrisées
- La vérification en continu du chargement de l'élément filtrant est assurée

L'élément filtrant, monté dans un caisson métallique s'adapte à tous les modèles de hotte et présente les caractéristiques suivantes :

Référence	Désignation	Classification
PFP1	Préfiltre de protection (lot de 10)	G3
PF3	Préfiltre de protection (lot de 10)	M5
FPP1	Filtre à poussières pour rejet extérieur	G4
FAP1	Filtre médium à particules pour recyclage interne	M5
FCP1	Filtre à charbon actif végétal (recyclage solvants, gaz et fumées)	N/A
FCP1 min	Filtre à charbon actif minéral pour l'acétone	N/A
FCP1 blend	Filtre à charbon actif combiné à du permanganate de potassium (Formol et autres produits)	N/A
FCP1-FT H2SO4	Filtre à charbon actif imprégné d'acide sulfurique pour traiter les bases	N/A
FCP1-FT KOH	Filtre à charbon actif imprégné de potasse pour traiter les acides	N/A

3. RECOMMANDATIONS DE SECURITE

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ; ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

ATTENTION : AVANT TOUTE INTERVENTION (PAR EXEMPLE CHANGEMENT DE FILTRE) VEILLENZ A DEBRANCHER LA HOTTE.

- Eviter l'aspiration des liquides ainsi que les produits acides. En cas d'erreur, arrêter immédiatement le fonctionnement, nettoyer et sécher soigneusement les parties éclaboussées, avant de redémarrer l'installation.

- Eviter l'aspiration des flammes. Celles-ci peuvent endommager le Filtre ainsi que le caisson.

- Eviter le contact avec les pièces très chaudes ou incandescentes.

--Eviter de travailler dans un local humide.

4. INSTALLATION/MONTAGE DU MATERIEL

- Mettre la hotte sur une surface plane et horizontale pour éviter son basculement.
- En cas de rejet extérieur : Fixer le tuyau d'évacuation de manière à ne pas introduire des contraintes nuisibles à la stabilité.
 - Dévisser la grille arrière du caisson
 - Glisser le flexible diamètre 125 mm sur la collerette
 - Fixer le flexible à l'aide du collier fourni
 - Prendre soin d'étendre le flexible jusqu'au point de rejet extérieur en évitant autant que possible les coudes



- Vérifier que la longueur du câble d'alimentation électrique est compatible avec la distance entre la hotte et la prise d'alimentation.
- Vérifier que cette prise dispose de courant alternatif monophasé avec fil de terre 230 V, 50/60 Hz. Elle doit être sécurisée par un système de protection garantissant la sécurité de l'utilisateur.
- Ouvrir la face avant et positionner le filtre approprié à l'utilisation prévue.

Installation du filtre à charbon actif (identique pour le filtre particulaire ou rejet extérieur)

- Dévisser le bouton moleté en face avant de la hotte et faire basculer la face.
- Installer le filtre (retirer au préalable la pointe éventuellement fixée sur le châssis du filtre).



Installation du préfiltre sur le filtre principal

Ce préfiltre a vocation à protéger le filtre à charbon actif de tout colmatage.

- Positionner le préfiltre sur le filtre principal. S'assurer que le plus long pan du préfiltre est placé horizontalement pour faciliter le pincement de ce dernier par la façade.



- Refixer la face avant de la hotte en vissant le bouton moleté.

5. INSTALLATION DU SILENCIEUX (OPTIONNEL)

- Démontez la grille arrière en enlevant les 4 vis.
- Introduire l'extrémité coudée du silencieux dans la collerette et s'assurer de sa bonne fixation. Le maintien se fait uniquement par pression, il faut donc bien emboîter l'ensemble.



6. MISE EN MARCHE ET FONCTIONNEMENT

Mise en marche

- Vérifier que les interrupteurs, moteur et éclairage sont en position .0.
- Vérifier que le bouton de commande de la vitesse de rotation du moteur du ventilateur est sur la position minimum : sur cette position le moteur est en régime ralenti.
- Connecter la prise électrique.
- Enclencher les interrupteurs, moteur et éventuellement éclairage.
- Faire varier la vitesse de rotation, afin d'obtenir le débit d'aspiration nécessaire.



Il est recommandé de privilégier une vitesse réduite lors de l'utilisation d'un filtre à charbon actif et une vitesse maximale avec un filtre à particules.

Arrêt de l'aspiration

- Pour arrêter l'aspiration, mettre l'interrupteur moteur sur la position .0.
- Lors d'un arrêt de longue durée, débrancher l'alimentation.

7. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ATTENTION : AVANT TOUTE INTERVENTION RETIRER LE CORDON ELECTRIQUE DE LA PRISE D'ALIMENTATION.

Caisson :

- Le nettoyage du caisson se fait avec de l'eau savonneuse.
- Après nettoyage, essuyer soigneusement toute trace d'humidité.
- Eviter le contact entre le produit liquide de nettoyage et les parties électriques de l'installation.

Filtres :

Réf FPP1 (dépoussiérage), FAP1 et FA2 (aérosols).

Le colmatage des filtres dépend du temps d'utilisation, de la nature et du taux de concentration de poussière dans l'atmosphère aspirée.

Dans les lieux de travail où ces paramètres sont contrôlés, la durée de vie d'un filtre peut être bien déterminée. Le nettoyage et le remplacement peuvent être planifiés ; ceci simplifie aussi bien l'entretien courant que l'entretien périodique.

Dans les lieux de travail où les paramètres ci-dessus cités sont aléatoires, il est recommandé d'utiliser des hottes avec détection du chargement du filtre (HI HEPA). Ce dispositif permet de connaître en permanence l'efficacité du filtrage et de procéder au remplacement dès que nécessaire.

Dans les cas ordinaires d'utilisation, nous vous recommandons :

- Pour l'entretien courant du filtre, le nettoyage à l'air comprimé au moins une fois par semaine.
 - Démonter l'élément filtrant.
 - Le mettre horizontalement appuyer sur cales aux quatre coins.
 - Souffler à l'air comprimé en sens inverse de l'aspiration.

- Pour l'entretien périodique, le changement du filtre au moins deux fois par an.

Réf FCP1:

L'utilisation de charbons actifs permet d'épurer l'air des impuretés et en particulier des substances malodorantes.

La fréquence du remplacement des filtres à charbon actif est basée sur la propre expérience de l'utilisateur.

Celui-ci doit prendre en considération le taux de concentration et la nature des substances gênantes. Par défaut, il est recommandé de changer les filtres à charbon actif tous les 6 à 12 mois voire plus en utilisation intensive.

8. PIECES DE RECHANGE, CONSOMMABLES

Pieces de reserve que l'utilisateur doit posséder

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| - Fusible rapide 1,25 A | Quantité : 2 |
| - Filtres : Suivant modèle employé | Quantité : 1 |
| - Ampoule LED G45 4W E27 | Quantité : 2 |

Cordon de rechange : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter le danger.

9. GARANTIE

Tous les ensembles sont garantis 1 an pièces et main-d'œuvre pour autant que vous ayez utilisé le produit conformément à sa destination et aux instructions du mode d'emploi. Pour la mise en œuvre de cette garantie, vous aurez à joindre la photocopie de la facture originale précisant la date d'achat.

Exclusions de garantie :

- modification ou altération du document ci-dessus,
- type et/ou numéro de série du produit rendu non identifiable,
- interventions sur le produit effectuées par une personne quelconque non autorisée,
- dommage causé par une cause extérieure à l'appareil et notamment par foudre, incendie, dégâts d'eau ou négligence,
- modification ou adaptation du produit.

La garantie ne couvre pas la détérioration des accessoires et des pièces détachées de consommation usuelle.

Notre société

Notre savoir-faire vous accompagne depuis plus de 100 ans.

Nous servons plus d'un millier d'entreprises chaque année tous secteurs confondus et leur permettons de disposer d'outils de travail adaptés à leur activité.

Nous proposons des solutions standards ou concevons des projets sur-mesure adaptés aux environnements et aux problématiques de nos clients.

Notre domaine d'expertise s'étend sur 4 catégories principales de produits :



Notre offre



Fabrication française

Nos produits sont fabriqués dans nos ateliers de Nanterre.
Nous nous appuyons aussi sur un réseau de fournisseurs et sous-traitants nationaux.



Produits durables

Des produits fiables dont nous maîtrisons la maintenance et la réparation pour une empreinte environnementale réduite.



Solutions sur mesure

Un projet spécifique, nous vous proposons une solution ad hoc.



Showroom

Présentation de nos produits et réalisation d'essais sur échantillons.



Devis en ligne

Cliquez sur les produits qui vous intéressent, nous vous adressons un devis dans la demi-journée.



Livraison express

Un stock important de plus de 1000 références nous permettant de vous livrer sous 48h pour la plupart de nos produits.



Paieement sécurisé

Possibilité de règlements par Paypal, CB, Visa, MasterCard...



Service technique à votre disposition

Aide au montage, SAV, télédiagnostic.